

COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Présents et représentés : 15

L'an deux mil vingt-six le 26 mai à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 21/05/2026, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Rémi LAFOND, Virginie MOURIER, Vincent RONAT Anne EYCHENNE, Rafaelle SIBIO, Vanessa GRANDJON NAVILLE, Margaux SCHAAR, Céline TARDY-RICHARD, Boris LABOURIER, Hélène JOLY, Aurélie BOUTEILLE, Julien SAUVAL.

Procurations : Lionel TERRAIL à Julien SAUVAL et Téo EGIDO-PENALVER à Michel MERMIN.
A été nommé secrétaire : Rémi LAFOND

Le compte-rendu du 28 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Délégations au maire (Article L2122-22 du CGCT) – Compte-rendu

DEC 003-2026 – Acquisition d'un tracteur

DEC 004-2026 – Cession d'un tracteur

DEC 005-2026 – GROUPAMA – contrat d'assurance tracteur agricole

DEC 006-2026 – CARDIOP – Défibrillateurs – contrat de maintenance

1. PLU – Modalités de concertation de la DPMEC :

M. le Maire explique que la commune de Jonzier-Epagny connaît une problématique d'inadaptation des équipements publics communaux :

- L'école actuelle n'est pas fonctionnelle, n'est pas aux normes d'accessibilité et énergétique, est trop petite (la 5^o classe est dans un bâtiment modulaire), il y a peu de stationnement.
- Le centre technique est vétuste, peu fonctionnel et localisé au cœur du hameau de Vigny (problème de nuisances par rapport au voisinage).
- La salle polyvalente est localisée sous l'église, dans un virage assez dangereux, sans terrain périphérique, sans stationnements, c'est une passoire thermique.

La commune a engagé une réflexion sur l'ajustement et l'optimisation de son offre d'équipements publics.

Le principe de regrouper les différents équipements publics dans un même site a été validé. Cette solution permettrait de mutualiser certains équipements : chaufferie centrale commune, parkings partagés ...

Par ailleurs, le regroupement des équipements apporterait une réelle plus-value fonctionnelle. Par exemple, les enfants ne seraient plus obligés de traverser tout le village pour rejoindre la salle polyvalente.

Le site retenu pour accueillir les équipements publics, se situe immédiatement à l'aval de la mairie. Les terrains sont aujourd'hui classés en zone agricole. La commune souhaite rendre ces terrains constructibles via une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer les modalités de cette concertation, qui doit permettre, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public :

- D'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.

- De formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les modalités suivantes pour la concertation avec la population, pendant toute la durée des études préalables :

- Consultation du dossier en mairie de Jonzier-Epagny aux heures d'ouverture des bureaux soit sur le site de la commune « jonzier-epagny.fr ».
- Présentation des observations et propositions par le public
 - 1°) sur un registre de concertation mis à sa disposition, en mairie.
 - 2°) par courrier postal à l'adresse de la mairie.
 - 3°) par voie électronique sur la boîte mail : mairiejonzier-epagny@orange.fr

L'assemblée, à l'unanimité, approuve les modalités de la concertation avec la population relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU destinée à l'extension du secteur dédié aux équipements publics (zone UE) sur les terrains localisés entre le village, la RD 107 et le ruisseau des Tirées (parcelles B0849 et B0851).

2. CCG – Désignation du représentant intercommunal à la CLECT :

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas élire à bulletins secrets le délégué à la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCG.

Après en avoir délibéré, à mains levées et à l'unanimité, le conseil municipal, décide d'élire le représentant comme suit :

- **CLECT** : (Commission locale d'évaluation des charges transférées) :
M. Michel MERMIN

3. Personnel Communal – Création d'un poste d'adjoint technique Territorial

Suite au départ d'un agent, M. le Maire explique qu'il convient de recruter un adjoint technique territorial qui travaillera à mi-temps sur la commune de Savigny.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique territorial pluri-communal à temps non complet permanent (17.30/35^{ème}) à compter du 1^{er} juin 2026.

4. Référent déontologue :

Le Maire explique que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide, de nommer M David BAILLEUL, en qualité de référent déontologue des élus, jusqu'à la fin du mandat 2026-2032. M. David BAILLEUL, professeur des universités est spécialisé en droit et contentieux administratifs. Il possède une expérience pratique des questions de déontologie dans la fonction publique depuis plusieurs années et fait partie de diverses commissions de déontologie des agents publics.

5. Association SUNSET – demande de subvention :

Dans le cadre de l'organisation du Sunset Festival le 22 août 2026 à Jonzier-Epagny, l'association Sunset Fest sollicite une participation financière de la part de la commune.

Mme Virginie MOURIER, membre de l'association, sort de la salle et ne participe pas au vote.

L'assemblée, à la majorité des voix, 14 voix pour (dont deux par procuration) et une abstention (Virginie MOURIER) décide d'attribuer la somme de 400 € à l'association SUNSET.

6. DIVERS :

Urbanisme :

Déclarations préalables :

FURHMANN Philipp: pose de trois velux – 153 Chemin du Sojard – avis favorable

ECO'CLIMS pour LIETAR Lionel : pose de panneaux photovoltaïques – 169 Route du Long Perrier – avis favorable

Certificat d'urbanisme :

Me BAUER : Vente propriété CHAYS - 1289 Route d'Epagny – avis favorable.

Permis de construire :

LEGUE Gilles : Extension d'une maison individuelle – 8 Impasse de la Classe – demande de pièces complémentaires (surface toiture pour la gestion des eaux pluviales, calcul de l'imperméabilisation des sols et distance avec la maison). Avis sous réserve de la décision du service instructeur.

Social/Communication :

Projets : La commission communication s'est réunie le 20 mai dernier :

- le Jonzier-Info paraîtra courant juillet.
- la lettre du mois ne sera plus publiée.

Scolaire :

Livres : Dans le cadre des nouveaux programmes scolaires pour les classes de CM1 et CM2, Mme la directrice sollicite la commune pour la prise en charge de l'achat de manuels. L'assemblée, à l'unanimité, accepte de valider le devis pour un montant de 635 €.

Recrutement : Suite au départ d'un agent de l'école le 22 juin prochain, un recrutement est en cours pour la rentrée de septembre 2026.

Travaux/Environnement :

Lino : La société Contin propose de réaliser la pose du lino dans une classe de l'école pour un montant de 5 799.60 € TTC. L'assemblée, approuve à l'unanimité cette proposition. La pose sera effectuée en juillet 2026.

Vigny : Le lavoir est bouché, la société BESSON interviendra afin d'effectuer les travaux nécessaires.

WC publics : L'installation a été effectuée par la société Beaujolais Mobilier Urbain. Les travaux de raccordement et le cheminement d'accès ont été réalisés par la société MDTP.

Fleurissement : Les fleurs, achetées chez Bouchet Frères et la Ferme de Chosal, ont été plantées par les employés techniques fin mai.

Auberge de la Goutte d'Or : Pour rappel, suite au contrôle de la commission de sécurité, des travaux sont nécessaires au niveau de l'alarme incendie et de la sortie de secours, à savoir,

- une sortie de secours se fera par la cuisine en attendant la faisabilité de plus importants travaux.
- alarme incendie : un devis d'environ 5 000 € a été proposé par la société Altelec pour une jauge de 100 personnes. L'assemblée, approuve, à l'unanimité la validation de ce devis.
- Des petits travaux divers qui seront réalisés par le service technique.

Abri-bus : L'abri-bus du chef-lieu doit être remplacé. Un contact auprès de la Région permettra peut-être d'avoir des références, voire un tarif préférentiel.

Travaux aux Barraques : un dévoiement est nécessaire mais il entraîne un risque de heurter le toit du lavoir. Il est proposé de mettre en place des pots de fleurs pour plus de sécurité.

Climatisation école : un devis a été demandé à la société Thermique Energie pour la maintenance de la PAC. L'agent technique a effectué un premier nettoyage des filtres à voir s'il ne peut pas s'occuper de la PAC également.

Illuminations de Noël : une étude est en cours pour de nouvelles propositions plus originales et moins onéreuses avec l'entreprise DECOLLUM.

Croix d'Epagny : Elle sera remise en place dans le cours de l'été.

Video-surveillance : ce projet est toujours en cours d'étude.

Sécurité : Un miroir sera installé au carrefour de la Route du Mont et de la Route d'Epagny pour un montant de 422.28 € HT auprès de la société Signaux Girod.

Nettoyage du terrain de foot : il a été effectué par les agents techniques des 6 communes du SIVU du Complexe Sportif le 26/05/2026.

Elections sénatoriales : Elles auront lieu en France le 27/09/2026. L'élection des trois délégués du conseil municipal et de leurs suppléants de la commune auront lieu le vendredi 5 juin lors d'une séance du conseil municipal.

Emploi jeunes saisonniers : 6 candidats ont postulé cette année. 3 jeunes de la commune et 3 de communes extérieures. L'assemblée, propose de sélectionner les candidatures des jonziérois pour 10 jours de travail chacun sur le mois de juillet.

Antenne : l'acte de vente avec la société TDF sera signé le 18 juin prochain pour un montant de 60 000 €.

SYANE : M. SAUVAL, délégué au SYANE, a fait sa première réunion le 26/05. Une proposition de mutualisation d'achat de PC informatique a été présentée pour 600 € / an.

Olympiades : Elles devaient avoir lieu le 30/05 et sont annulées faute de participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le Maire
M. MERMIN

Le secrétaire de séance

Signé